

Date de dépôt : 5 juin 2019

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite urgente de M. François Baertschi : Fraude électorale au service des votations et haschisch découvert dans les locaux : quels sont les contrôles effectués ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 15 mai 2019, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

Les médias nous apprennent que, dans le cadre de l'enquête sur la fraude électorale, du haschisch aurait été découvert caché dans la cave du service des votations et élections. Cela démontre que la sécurité de ces locaux stratégique n'est pas assurée comme elle le devrait. Il convient de savoir si des précautions ont été prises à ce sujet.

Ma question est la suivante :

Quels sont les contrôles effectués sur les locaux stratégiques et sur l'ensemble des locaux du service des votations ?

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'Etat n'a pas connaissance que du haschisch aurait été retrouvé dans la cave du service des votations et élections; il n'en a pas été informé par le procureur général.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI

Le président :
Antonio HODGERS